



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-45204>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **24-45204**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de Mantes la Ville

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ACCORD-CADRE POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA VILLE

Description : Le présent marché est accord-cadre d'entretiens des espaces verts de la ville de Mantes-la-Ville

Identifiant de la procédure : 402c6140-f1c9-40dc-a6a7-473ad01d6ad1

Identifiant interne : 23EV0014

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77200000 Services sylvicoles

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 77211500 Services d'élagage

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 1,200,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Accord-cadre d'entretien et création des espaces verts

Description : Accord-cadre d'entretien et création des espaces verts Montant maximum annuel 200 000 euros HT

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77200000 Services sylvicoles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77200000 Services sylvicoles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les moyens mis en oeuvre pour l'exécution de la prestation

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Mesures prises pour lutter contre les diverses nuisances

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Mesures prises en faveur de l'hygiène et de la sécurité pour les usagers et les ouvriers

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer : - Une procédure de conciliation par le président du Tribunal Administratif (CJA, art L211-4) ; - un recours gracieux adressé au Pouvoir Adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA article L551-1 à L 551-4 et L551-10 à L 551-12) ; - Un référé-suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA article L 521-1) ; - Un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - Un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, N°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Accord-cadre de travaux sur arbres (élagage et abattage)

Description : Accord-cadre de travaux sur arbres (élagage et abattage) Montant maximum annuel : 100 000 euros HT

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77200000 Services sylvicoles

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211500 Services d'élagage

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77211500 Services d'élagage

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : Autre

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Les moyens mis en oeuvre pour l'exécution de la prestation

Pondération (points, valeur exacte) : 20

Critère :

Type : Qualité

Description : Mesures prises pour lutter contre les diverses nuisances

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Mesures prises en faveur de l'hygiène et de la sécurité pour les usagers et les ouvriers

Pondération (points, valeur exacte) : 15

Critère :

Type : Qualité

Description : Performance en matière de développement durable

Pondération (points, valeur exacte) : 10

Critère :

Type : Prix

Description : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 40

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : Il est possible d'exercer : - Une procédure de conciliation par le président du Tribunal Administratif (CJA, art L211-4) ; - un recours gracieux adressé au Pouvoir Adjudicateur dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision attaquée ; - Un référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA article L551-1 à L 551-4 et L551-10 à L 551-12) ; - Un référé-suspension avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat, devant le juge des référés du tribunal administratif (CJA article L 521-1) ; - Un référé contractuel (CJA L551-13 à L 551-23 et R 551-7) dans un délai de 31 jours suivant la date de publication de l'avis d'attribution, ou pendant six mois à compter du lendemain de la date d'attribution du marché si aucun avis d'attribution n'a été publié ; - Un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif, dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de la décision ou de l'acte attaqué (CJA article R 421-1) ; - Un recours de pleine juridiction dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation (CE, N°358994 du 4 avril 2014, Département du Tarn et Garonne)

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Versailles

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les marchés attribués dans le cadre de la procédure en question : 1,200,000 EUR

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : PINSON PAYSAGE

Offre :

Identifiant de l'offre : PINSON PAYSAGE

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur du résultat : 800,000 EUR

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23ev014-1

Titre : Accord-cadre d'entretien et création des espaces verts

Date de conclusion du marché : 02/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SMDA

Offre :

Identifiant de l'offre : SMDA

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur du résultat : 400,000 EUR

La valeur de la sous-traitance est connue : non

Le pourcentage de la sous-traitance est connu : non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 23ev014-2

Titre : Accord-cadre de travaux sur arbres (élagage et abattage)

Date de conclusion du marché : 02/02/2024

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : non

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 4

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Ville de Mantes la Ville

Numéro d'enregistrement : 21780362600019

Adresse postale : Place de la Mairie

Ville : Mantes La Ville

Code postal : 78711

Pays : France

Point de contact : DAMERGY Sami

Adresse électronique : commandepublique@manteslaville.fr

Téléphone : 0130985549

Adresse internet : <http://www.manteslaville.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal administratif de Versailles

Numéro d'enregistrement : 422009

Adresse postale : 56 avenue de Saint Cloud

Ville : Versailles

Code postal : 78011

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-versailles@juradm.fr

Téléphone : 0139205400

Télocopieur : 0139205487

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0004

Nom officiel : PINSON PAYSAGE

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 13 Av Des Cures

Ville : Andilly

Code postal : 95580

Pays : France

Adresse électronique : be@pinson-paysage.com

Téléphone : 0134166101

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0001

8.1 ORG-0005

Nom officiel : SMDA

Taille de l'opérateur économique : large

Numéro d'enregistrement : 0

Adresse postale : 38 Av Roger Hennequin

Ville : Trappes

Code postal : 78190

Pays : France

Adresse électronique : marches@smda-sas.fr

Téléphone : 0130574596

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Bénéficiaire effectif

Nationalité du propriétaire : FRA

Lauréat de ces lots : LOT-0002

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5c18a90b-2e3c-4ad6-962a-064f29d5180e - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 16/04/2024 à 17:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 16/04/2024